

# Front commun des SDF

Bulletin septembre 2021

**17 octobre : journée mondiale du refus de la misère**



***Paroles du fondateur d'ATD Quart Monde, le P. Joseph Wresinski, gravées sur une dalle au Tocadero à Paris en 1987 et depuis, des centaines de copies ont été inaugurées dans toutes les langues et dans de nombreux pays du monde.***

**ANamur elle est placée sur le mur du Parlement wallon tandis qu'à Bruxelles elle est sur le sol et foulée au pieds par les fonctionnaires du Parlement européen : un hasard ?**

**Action prévue le dimanche 17 octobre dans de nombreuses villes. A Bruxelles ce sera à côté du métro Ste Catherine, à Namur nous serons avec LST au Parlement wallon le lendemain, le 18.**



C'est incroyable : une dizaine de mois après que Clémence a lancé l'idée d'un « Hotel Social » à Liège, les millions d'€ donnés par la Région aux CPAS pourraient servir à cette innovation. Du moins c'est la volonté du Conseil Communal de Liège. Le tout grand défi est maintenant de connaître ce qui se cache derrière le terme « Hôtel Social » car nous sommes méfiants.

En effet lorsque quelqu'un tombe à la rue, il peut passer la nuit dans un abri de nuit, mais à 09h du matin, c'est de nouveau la rue et ce n'est pas là qu'il va facilement retrouver ses esprits, remettre ses papiers en ordre, négocier ses dettes et chercher du logement ! A cela il faut ajouter le danger de l'alcool, la drogue, la perte de documents, agressions sexuelles et autres....

Au contraire, si la personne a le droit de garder une chambre personnelle toute la journée avec kichenette, toilettes privées et accompagnement d'AS, il y a bien plus de chances pour qu'elle retrouve du logement après 6 mois. C'est cela que nous demandons, nous l'avons fait savoir à qui de droit et surtout nous avons demandé que le projet puisse être discuté avec des associations de terrain liégeoise

**Nous espérons être entendus, ce serait une première belge si pas en Europe : une plume au chapeau de la ville !**

**Mais nous avons peur que ce ne soit un rêve, c'est pour cela que nous continuons à les harceler !**

## PROJET DU PLAN LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ÉLABORÉ PAR KARINE LALIEUX

Lors de la Plateforme fédérale organisée sur le sujet, nous avons pu donner notre avis et nous continuerons lors des deux prochaines rencontres

- Pratiquement toute l'aide repose sur les CPAS, il n'y a peu à pas de mesures structurelles. Ce sont souvent des aides ponctuelles très conditionnées et surtout à l'appréciation de l'AS. Certains ne se cachent pas pour dire que c'est à la tête du client et... de l'AS selon son humeur !
- Après les dénombrements dans deux Régions, il apparaît clairement qu'il faut revoir le « **qui est sdf** ». C'est pour cela que nous demandons de modifier la loi organique des CPAS de 1976 : Qui est sans-abri : *la personne qui... pas en mesure...pas de résidence...temporairement dans une maison d'accueil en attendant que...* Il faut absolument ajouter : dans une maison d'accueil ou temporairement accueilli chez un particulier. C'est absolument nécessaire, car aujourd'hui encore des CPAS refusent l'adresse de référence à quelqu'un qui est accueilli chez un ami ou chez son père.
- Prévention : il n'y a aucune mesure pour prévenir la perte de domicile alors que nous y travaillons depuis près de 10 ans et que la Région bruxelloise avait programmé un budget pour des mesures préventives.
- Saïd vient d'ajouter que miser quasi uniquement sur Housing-First est plus un choix politique et financier plutôt qu'un choix basé sur la réalité des sans chez soi : « nettoyer les rues ». Car le sans-abrisme et l'absence de chez soi est une conséquence de la pauvreté.
- Créer dans les grandes villes un échevinat spécial (ou au moins un secrétariat) consacré spécialement aux sans chez soi. L'intérêt c'est de compléter l'action du CPAS, du Relais Social ou du CAW et il y aura forcément un budget et c'est cela qui est un intérêt supplémentaire.

### HABITAT LÉGER – TINY HOUSE – MODULE - CONTAINERS

1. **CPAS Woluwé St Pierre** : un petit habitat en bois placé sur un terrain prêté par la Commune et qui est utilisé depuis 4 ans comme logement de transit pour une personne ou un couple. Jusqu'à présent ils n'ont jamais eu de problèmes de maintenance avec leurs 4 ou 5 logeurs successifs. Mais c'est maximum 6 mois.
2. **Samenlevingsopbouw** : 4 grands logements dans une ancienne brasserie et deux mobiles sur châssis de camion. Ils ont été construits avec l'aide des futurs occupants et nous avons fait rapport dans l'édition précédente.



3. **Infirmiers de rue** Bruxelles : un module en bois de 26m<sup>2</sup> avait été installé près du Pont Van Praet il y a 3 ans. Plusieurs logeurs y ont séjournés avant de retrouver du logement. Il doit déménager et sera bientôt opérationnel pas loin de l'hôtel de ville de Forest
4. **Habitat en containers régions sinistrées** : après les inondations de nombreuses personnes, écoles, bureaux sont hébergés dans des containers ou modules. Qu'en fera-t-on par après ? Pourraient-ils être récupérés et utilisés comme abri de nuit en hiver ou simplement comme logements provisoires ? Corine et Jérôme de SN Charleroi s'intéressent aux habitats en bois ou autre. Nous décidons d'interpeller le Gouverneur de la Province de liège et les bourgmestres des villes concernées, mais nous attendons par respect aux victimes.

**En Région bruxelloise dans les années 2019, la ministre du logement avait débloqué la somme de un million et demi d'€ pour aider des associations qui voudraient construire des habitats en bois ou des modules pour des sans chez soi. Samenlevingsopbouw en a profité ainsi probablement qu'infirmiers de rue. Suggestion à faire aux autres Régions**

Modules infirmier rue <http://stories.lalibre.be/inspire/numero68/index.html>.

## CERTIFICAT COVID POUR DES HABITANTS DE LA RUE

Il semble que certains sans chez soi n'arrivent pas à obtenir le certificat papier qui prouve leur vaccination car ils n'ont pas d'adresse.

- s'ils ont un n° national, cela suffit pour être repéré et doivent alors contacter le n° spécial COVID : 0800/120.33 ou le payant 02/214.19 19 qui donnera un point de rendez-vous pour aller chercher leur attestation.
- S'ils sont en adresse de référence : ils doivent donner l'adresse de leur CPAS.
- S'ils n'ont pas de n° national, c'est la Croix Rouge qui les a vaccinés et donc c'est à eux de fournir le papier en question.

## VIOLENCES POLICIÈRES À MONS

Alors que le règlement de police note simplement l'interdiction de faire la manche dans certains endroits car cela gêne les passants, plusieurs policiers persécutent des habitants de la rue alors qu'ils ne causent aucun ennui et respectent l'ordre de police. Et s'ils le font remarquer, ils sont arrêtés pour « rébellion à l'ordre public » !

**Nous décidons de recueillir des témoignages concrets avant d'agir d'abord au niveau du Conseil Communal et ensuite dans les médias.**

## WOONCLUB (CLUB LOGEMENT) À MALINES

L'objectif est de recevoir des personnes qui sont en difficulté sociale et les aider à détricoter les dépenses, revenus, voir comment recevoir des aides, faire des épargnes etc.. Calculer leurs charges mensuelles (énergie+ budget pour les enfants, ...). Bien souvent ce sont des personnes peu scolarisées et/ou de pays musulman et ne savent pas bien gérer/lire des documents papier, sans parler de la gestion d'un budget... Problèmes également des personnes sans revenus (le cas de femmes qui souhaitent quitter leur époux violent ...) ou avec un revenu trop faible, pas de logement possible... Les mettre en relation avec d'autres associations pour les aider. C'est organisé par une asbl avec quelques bénévoles mais chaque fois quelqu'un du CPAS.

**Prochaine réunion du Front toujours le 1° jeudi du mois à 10h30 à la *Poissonnerie*  
le 7 octobre à 10h30 : 214 rue du Progrès à 500 m de la gare du Nord. Frais de  
transport en commun remboursés sur place. En physique, mais aussi en vidéo**

**faire la demande à [frontcommunsdf@hotmail.com](mailto:frontcommunsdf@hotmail.com)**



Avec le soutien de la COCOM